

ALERTE

**34 fédérations et associations nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion
membres de la Commission lutte contre la pauvreté de l'UNIOPSS
et des collectifs inter-associatifs locaux présents dans 8 régions (Uriopss)**

Paris, le 21 décembre 2023

Communiqué de presse

Loi immigration : Faisons barrage à l'exclusion et la paupérisation des étrangers !

Les associations de solidarité réunies au sein du Collectif ALERTE sont profondément indignées et tirent la sonnette d'alarme sur ce texte préoccupant qui marque un recul des droits et conduit à une paupérisation des personnes étrangères. Il établit une terrible rupture d'égalité entre Français et étrangers pour l'accès aux droits fondamentaux : se loger, se nourrir, se soigner, travailler, étudier...

La France stigmatise davantage les étrangers en renonçant à l'inconditionnalité de l'accueil en hébergement, en retirant les moyens d'existence aux familles, en freinant les étudiants étrangers.

Le Gouvernement est dans un double discours : il déploie des politiques et stratégies, certes insuffisantes à nos yeux mais existantes, pour lutter contre le non recours et la précarité alimentaire. Or cette loi va précariser, exclure et isoler de nombreuses personnes déjà en précarité, à rebours de ces intentions.

Concrètement, une mère célibataire étrangère qui travaille devra attendre 2,5 ans avant de pouvoir accéder aux allocations familiales. Une famille à la rue déboutée du droit d'asile ne pourra plus être hébergée. Les restrictions à la régularisation par le travail vont maintenir dans la précarité des centaines de milliers de travailleurs.

Nous appelons les Présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, ainsi que l'ensemble des parlementaires à saisir le Conseil constitutionnel pour qu'il censure ces régressions sociales indignes et contraires aux principes les plus fondamentaux de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen et du bloc de constitutionnalité.

Contacts presse :

Uniopss/ALERTE : Valérie Mercadal - 01 53 36 35 06 – vmercadal@uniopss.asso.fr

Uniopss/ALERTE : Charlotte Penot – 01 53 36 35 09 – cpenot@uniopss.asso.fr